

## Principales tendances des statistiques internationales BRI<sup>1</sup>

*En collaboration avec des banques centrales et autorités monétaires du monde entier, la BRI compile et diffuse plusieurs séries de statistiques sur l'activité financière internationale. Le présent chapitre s'appuie sur les dernières données disponibles pour le marché bancaire international et pour les dérivés de gré à gré, à savoir celles de fin juin 2012. Il contient trois encadrés : le premier est consacré aux nouvelles tendances du crédit aux économies émergentes d'Asie ; le deuxième présente le changement de traitement des positions non attribuées dans les statistiques bancaires territoriales BRI ; et le troisième analyse le recours aux taux de référence sur les marchés des titres de dette et des prêts consortiaux.*

Au deuxième trimestre 2012, les créances transfrontières des banques déclarantes BRI ont fortement diminué, après avoir légèrement progressé au trimestre précédent. Il s'agissait de leur deuxième baisse en volume depuis le début 2009, ce qui souligne la modération persistante de l'activité sur les marchés bancaires internationaux depuis la crise financière mondiale de 2007–2009. Les concours au secteur non bancaire étant demeurés relativement stables, cette forte contraction s'explique par une chute des prêts au secteur bancaire des économies avancées et des places franches, elle-même due à une réduction des positions intragroupes. L'encours des créances transfrontières sur les emprunteurs des économies émergentes a peu varié.

La composition des créances internationales sur les économies émergentes d'Asie–Pacifique a notablement évolué ces dernières années (encadré 1). Si les établissements de la zone euro et de Suisse se sont désengagés, les banques de la région ont largement comblé ce déficit. Ces dernières comprennent les banques déclarantes BRI ayant leur siège dans les places franches asiatiques et les pays d'Asie-Pacifique, ainsi que les banques non déclarantes, qui, selon toute vraisemblance, sont pour la plupart chinoises. Les prêts intrarégionaux sont estimés à 36 % du total des créances internationales sur les économies émergentes d'Asie–Pacifique au dernier trimestre disponible, contre 22 % quelques années auparavant.

<sup>1</sup> Le texte du présent chapitre a été établi, pour la partie sur les statistiques bancaires, par Adrian van Rixtel (adrian.vanrixtel@bis.org) et, pour celle sur les dérivés de gré à gré, par Christian Upper (christian.upper@bis.org). Stephan Binder, Koon Goh, Serge Grouchko, Branimir Gručić et Denis Pêtre ont apporté leur soutien pour le travail statistique.

L'encours notionnel des dérivés de gré à gré a diminué pour le deuxième semestre consécutif, à \$639 000 milliards. Ce recul s'explique essentiellement par une baisse du volume des dérivés sur taux et sur défaut (CDS), qui a plus que compensé la progression des contrats sur devises, sur actions et sur produits de base.

Les taux de référence comme le Libor et l'Euribor jouent un rôle de premier plan sur les marchés financiers (encadré 3). Au moins 14 % de l'encours des titres de dette sont liés à un taux de référence bien défini, la plupart du temps le Libor (pour les titres libellés en dollar et en livre sterling) et l'Euribor (pour les titres en euro). Le rôle de ces taux de référence est encore plus important sur le marché des prêts consortiaux, où bien plus de la moitié des émissions lancées au cours des douze mois se terminant en octobre 2012 sont liées à ces références.

## Marché bancaire international au deuxième trimestre 2012

Les créances transfrontières des banques déclarantes BRI ont fortement diminué (-\$575 milliards, -1,9 %) entre fin mars et fin juin 2012, à \$29 000 milliards (graphique 1, cadre supérieur gauche)<sup>2</sup>, sous l'effet d'une chute de \$581 milliards (-3,1 %) de l'interbancaire. Les prêts aux banques des places franches des Caraïbes ont été particulièrement touchés, reculant de \$249 milliards (-18 %), leur plus forte baisse en valeur absolue depuis que les statistiques bancaires internationales BRI existent. En revanche, les concours au secteur non bancaire sont demeurés relativement stables, progressant de \$5,6 milliards (0,1 %).

La diminution des créances transfrontières s'est concentrée sur celles libellées en dollar, qui ont reculé de \$763 milliards (-5,6 %) (graphique 1, cadre supérieur droit). Il s'agissait là de leur plus vive contraction depuis le quatrième trimestre 2008. Les créances dans la plupart des autres grandes monnaies ont augmenté, surtout celles en yen (\$86 milliards, 5,7 %).

### Prêts aux économies avancées

Selon les statistiques bancaires territoriales BRI, les créances transfrontières sur les économies avancées se sont contractées au deuxième trimestre 2012 (-\$318 milliards, -1,4 %), après avoir légèrement diminué (-\$16 milliards) au trimestre précédent. Il s'agissait de leur deuxième baisse en volume depuis le quatrième trimestre 2010.

Les créances sur le secteur non bancaire ont un peu progressé (\$26 milliards, 0,3 %), une augmentation vis-à-vis de la zone euro et du Royaume-Uni ayant été partiellement contrebalancée par une baisse des prêts aux agents non bancaires des États-Unis et du Japon (graphique 1, cadre inférieur gauche).

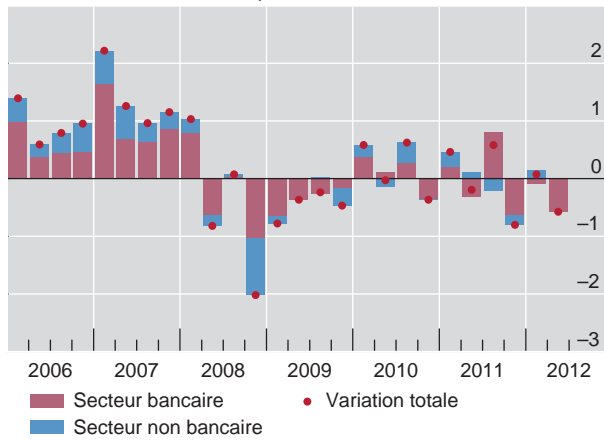
<sup>2</sup> L'analyse exposée dans la présente section s'appuie sur les statistiques bancaires territoriales BRI par pays de résidence, dans lesquelles créanciers et débiteurs sont classés en fonction de leur pays de résidence (comme dans les statistiques de la balance des paiements), et non de leur pays d'origine (nationalité). Les flux de créances transfrontières cités ici sont tous corrigés des variations de change et des ruptures de série.

## Créances transfrontières brutes<sup>1</sup>

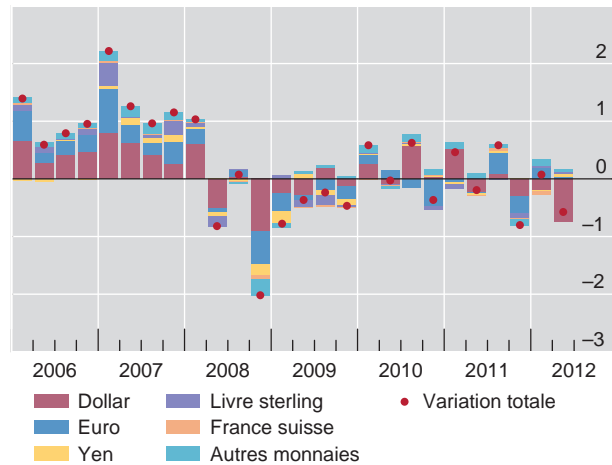
Variation d'encours, en milliers de milliards de dollars

Graphique 1

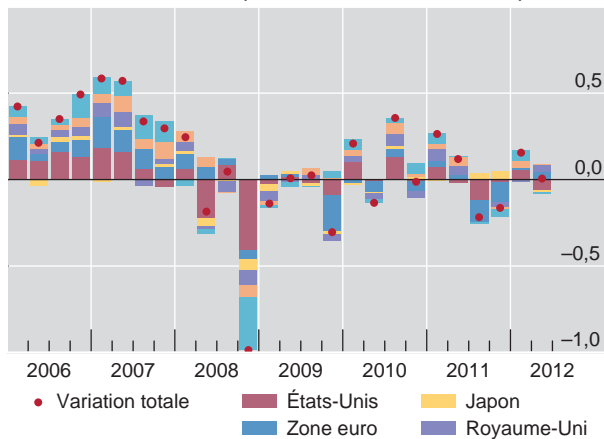
Par secteur de la contrepartie



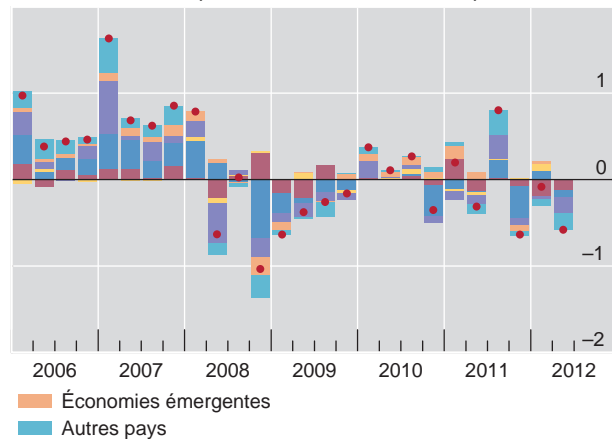
Par monnaie



Secteur non bancaire, par résidence de la contrepartie



Secteur bancaire, par résidence de la contrepartie



<sup>1</sup> Les créances transfrontières des banques déclarantes BRI englobent les créances intragroupes.

Source : BRI, statistiques bancaires territoriales (par pays de résidence).

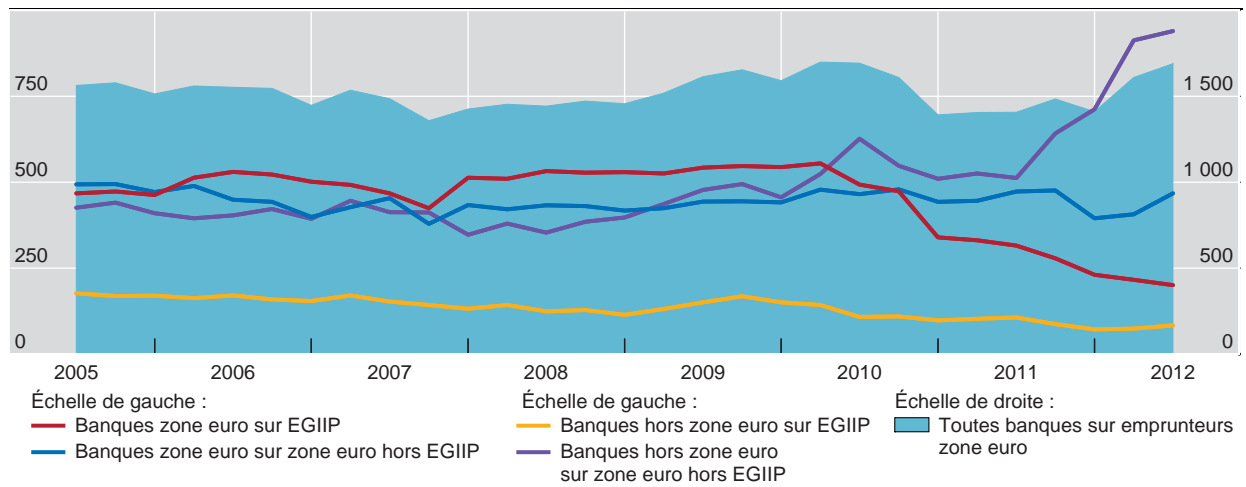
En revanche, les créances interbancaires (qui comprennent les positions intragroupes) ont lourdement chuté (-\$344 milliards, -2,3 %), après avoir reculé de \$64 milliards (-0,4 %) au trimestre précédent. Les établissements sis au Royaume-Uni et aux États-Unis ont été les plus touchés (-\$187 milliards, -4,8 %, et -\$124 milliards, -4,5 %, respectivement), enregistrant une baisse pour le troisième trimestre consécutif (graphique 1, cadre inférieur droit). Les concours aux banques de la zone euro ont également diminué (-\$75 milliards, -1,3 %) baisse qui s'est concentrée sur les établissements en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas.

La forte chute des créances transfrontières sur les banques des économies avancées s'explique essentiellement par une baisse record des positions intragroupes (-\$467 milliards, -4,3 %), principalement vis-à-vis des établissements sis aux États-Unis et dans la zone euro (respectivement -\$304 milliards, -16 %, et -\$241 milliards, -7 %). Cette baisse s'explique, dans le premier cas, par la contraction des créances intragroupes des banques américaines au Royaume-Uni et aux États-Unis sur leurs bureaux à l'étranger et, dans le second cas, par une réduction des positions intragroupes au sein de la zone euro.

## Exposition consolidée des banques déclarantes BRI envers les emprunteurs souverains de la zone euro<sup>1</sup>

En milliards de dollars

Graphique 2



EGIIP = Espagne, Grèce, Irlande, Italie et Portugal.

<sup>1</sup> À taux de change constant (fin du deuxième trimestre 2012). Par hypothèse, toutes les créances sur le secteur public des pays de la zone euro sont libellées en euro.

Source : BRI, statistiques bancaires consolidées (sur la base du risque ultime).

Les statistiques bancaires consolidées BRI sur la base du risque ultime<sup>3</sup> – qui contiennent une ventilation plus détaillée que les statistiques territoriales en fonction du secteur de la contrepartie – révèlent une divergence croissante entre les expositions des banques déclarantes envers les emprunteurs souverains de la zone euro (graphique 2). Les établissements ayant leur siège dans la zone euro ont continué de réduire leur exposition sur les emprunteurs du secteur public des pays EGIIP (Espagne, Grèce, Irlande, Italie et Portugal) : selon les estimations, celle-ci a, en effet, globalement diminué de \$16 milliards (-7 %), à \$201 milliards<sup>4</sup>. Simultanément, les banques de la zone euro et, surtout, celles hors zone euro ont accru leur exposition sur le secteur public d'autres pays de la zone, en particulier celui de l'Allemagne et de la France (sur la base d'estimations concernant les ajustements de change). Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une tendance à long terme qui s'est renforcée en 2011, lorsque la crise financière de la zone euro s'est aggravée. La vive expansion de l'exposition des banques hors zone euro envers les pays de la zone euro hors EGIIP est attribuable pour près de moitié aux établissements du Royaume-Uni et, pour le reste, à ceux des États-Unis, de Norvège, de Suède et de Suisse. Cet essor a porté le total des créances étrangères

<sup>3</sup> Les statistiques bancaires internationales consolidées BRI sur la base du risque ultime ventilent les expositions en fonction du pays du siège du débiteur ultime. Ces expositions sont classées en fonction du pays d'origine (du siège de la banque mère), non en fonction du pays de résidence (lieu d'implantation) de l'établissement où elles sont comptabilisées. En outre, la classification des contreparties tient compte des transferts de risque entre pays et secteurs (pour de plus amples précisions, lire l'encadré « Statistiques bancaires BRI : leur éclairage (et ses limites) sur l'exposition des banques envers les divers pays et secteurs » dans le Rapport trimestriel BRI de mars 2011). Les statistiques bancaires territoriales BRI, quant à elles, établissent seulement une distinction entre expositions sur le secteur bancaire et sur le secteur non bancaire.

<sup>4</sup> Ces calculs tiennent compte de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar en supposant que toutes les créances sur le secteur public de la zone euro sont libellées en euro.

des banques déclarantes BRI sur les emprunteurs souverains de la zone euro à \$1 700 milliards au deuxième trimestre 2012. Il est malheureusement impossible de déterminer dans quelle mesure ces variations d'encours sont attribuables à des effets de valorisation, car les banques déclarantes ont tendance à valoriser (et donc à déclarer) les titres détenus jusqu'à échéance (portefeuille bancaire) à leur valeur comptable, et les titres détenus à des fins de transaction (portefeuille de négociation), à leur valeur de marché.

## Créances sur les économies émergentes

Selon les statistiques bancaires territoriales BRI, les créances transfrontières des banques déclarantes sur les résidents des économies émergentes ont légèrement augmenté (\$6 milliards, 0,2 %) au deuxième trimestre 2012<sup>5</sup>. La hausse a essentiellement concerné le secteur bancaire (\$5 milliards, 0,3 %). Les engagements des banques déclarantes BRI envers ces mêmes contreparties ont aussi progressé, surtout vis-à-vis des banques (\$72 milliards, 4,6 %), ce qui indique que ces dernières ont, en termes nets, fourni des fonds à leurs homologues des autres économies.

C'est l'Asie-Pacifique qui a enregistré la plus forte hausse des créances transfrontières (\$25 milliards, 1,9 %), même si elle était bien inférieure à celle du trimestre précédent (graphique 3, cadre supérieur gauche). L'augmentation d'ensemble sur la région s'explique à hauteur de \$17 milliards (2 %) par l'interbancaire et, à hauteur de \$8 milliards (1,7 %), par le secteur non bancaire. La progression des engagements sur la région a toutefois été supérieure, entraînant une modeste sortie de fonds en termes nets (\$2 milliards).

Les créances transfrontières sur les emprunteurs d'Amérique latine-Caraïbes se sont accrues (\$7 milliards, 1,1 %), tandis que celles sur l'Europe émergente ont diminué (-\$11 milliards, -1,5 %) pour le quatrième trimestre consécutif (graphique 3, cadres supérieur droit et inférieur gauche, respectivement). Dans le cas de l'Amérique latine-Caraïbes, cette expansion a été tirée par une hausse des prêts aux banques (\$12 milliards, 5,1 %), tandis que les concours au secteur non bancaire se sont contractés (-\$6 milliards, -1,5 %). Dans le cas de l'Europe émergente, en revanche, la baisse des créances interbancaires a été la plus forte enregistrée depuis trois trimestres (-\$15 milliards, -3,8 %).

Les statistiques consolidées BRI sur la base de l'emprunteur direct révèlent que certains systèmes bancaires ont réduit leurs créances étrangères sur les économies émergentes, tandis que d'autres ont continué de les accroître<sup>6</sup>. Ces crédits aux économies émergentes de la région Asie-Pacifique font l'objet d'un examen plus détaillé dans l'encadré 1. Les créances étrangères comprennent les créances transfrontières consolidées des banques déclarantes sur la région ainsi que leurs créances locales inscrites dans les comptes de leurs filiales dans les pays emprunteurs.

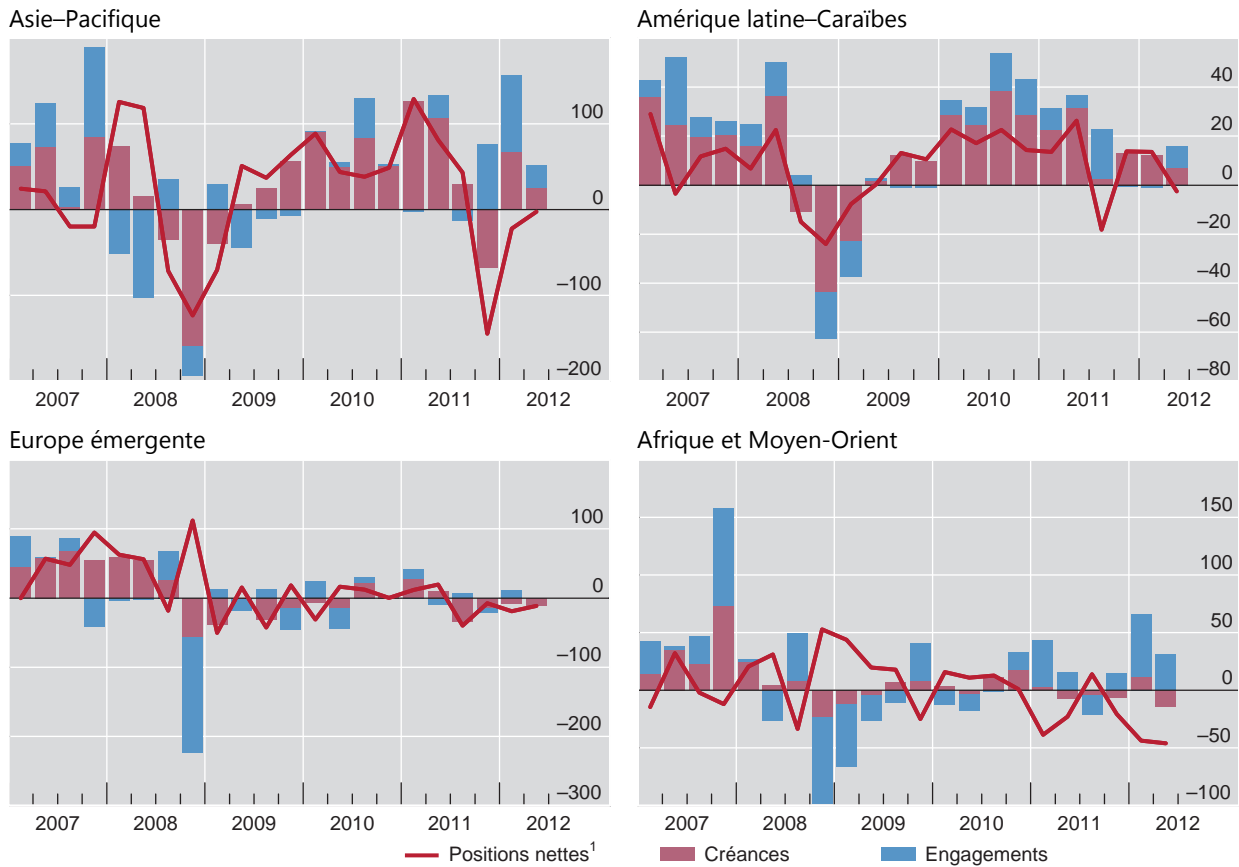
<sup>5</sup> Les statistiques bancaires territoriales de la BRI par pays de résidence sont décrites dans la note 2 de bas de page.

<sup>6</sup> Les statistiques bancaires internationales consolidées BRI sur la base de l'emprunteur direct ventilent les expositions en fonction du pays dans lequel sont encourus l'exposition ou le risque direct. Ces expositions sont donc attribuées au pays de résidence de la contrepartie directe. Les statistiques couvrent les créances financières et les transferts de risque déclarés par les banques locales ayant leur siège dans le pays déclarant ainsi que par quelques filiales d'autres banques étrangères.

## Positions transfrontières sur les économies émergentes

Variation d'encours, en milliards de dollars

Graphique 3



<sup>1</sup> Créances moins engagements.

Source : BRI, statistiques bancaires territoriales (par pays de résidence).

Les banques de la zone euro ont déclaré une importante baisse (-\$128 milliards, -5,8 %) de leurs créances étrangères consolidées sur l'ensemble des économies émergentes au deuxième trimestre 2012 (graphique 4, cadre de gauche), qui s'explique à hauteur de 57 % par une baisse vis-à-vis de l'Europe émergente.

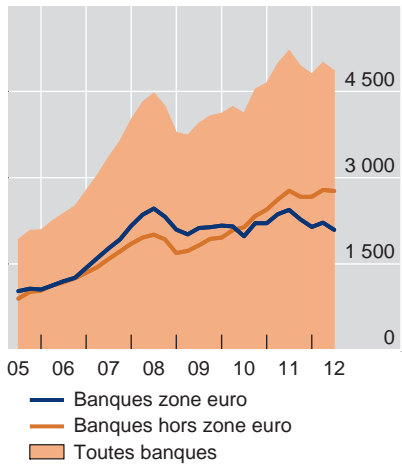
En revanche, les créances étrangères consolidées des banques hors zone euro sur les économies émergentes sont demeurées relativement stables. Celles des établissements japonais ont continué d'augmenter (\$7 milliards, 2,1 %) (graphique 4, cadre du milieu), de même que celles des places franches asiatiques (Hong-Kong RAS et Singapour) et des banques australiennes. Les créances étrangères consolidées des établissements des États-Unis sur les économies émergentes ont diminué de \$18 milliards (-2,5 %), surtout vis-à-vis de l'Asie-Pacifique (graphique 4, cadre de droite).

## Créances consolidées sur les économies émergentes<sup>1</sup>

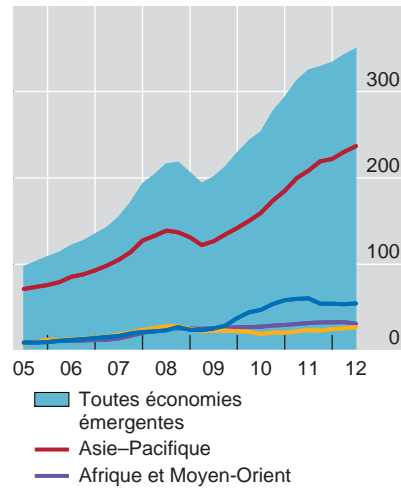
En milliards de dollars

Graphique 4

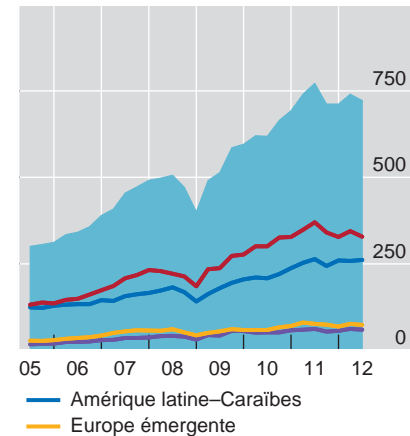
Sur tous emprunteurs, par nationalité de la banque



Banques japonaises, par région de l'emprunteur



Banques américaines, par région de l'emprunteur



<sup>1</sup> Les positions étant évaluées aux taux de change actuels, les variations d'encours incluent les effets de change.

Source : BRI, statistiques bancaires consolidées (sur la base de l'emprunteur direct).

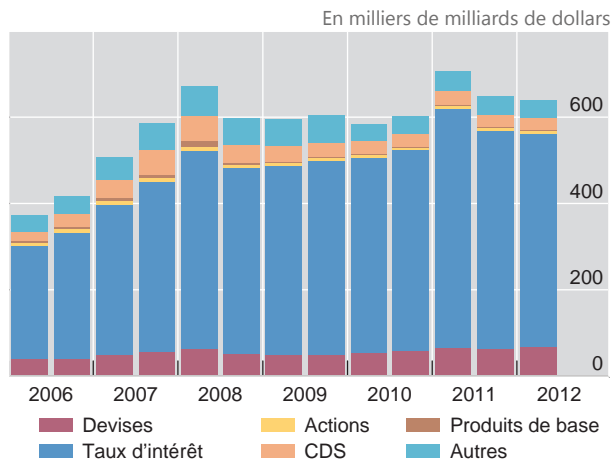
## Dérivés de gré à gré au premier semestre 2012

Les positions sur dérivés de gré à gré ont continué de diminuer au premier semestre 2012. Leur encours notionnel (ou valeur nominale), toutes catégories de risque confondues, est revenu à \$639 000 milliards fin juin 2012, soit 10 % de moins que le record enregistré un an auparavant et 1 % de moins que fin 2011 (graphique 5)<sup>7</sup>. La valeur de marché brute de ces contrats (indicative du coût de remplacement des contrats existants) a chuté de 7 %, à \$25 000 milliards. L'exposition brute au risque de crédit (exposition des courtiers déclarants après prise en compte des accords de compensation juridiquement contraignants, qui fournit donc une mesure du risque de contrepartie existant sur le marché des dérivés de gré à gré) est revenue à \$3 700 milliards.

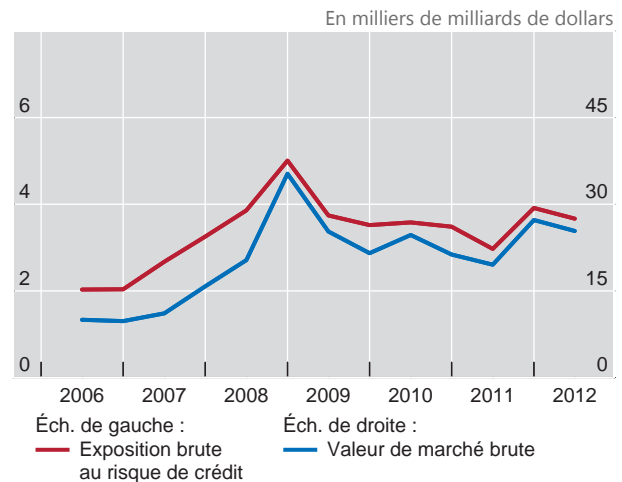
La baisse des positions sur taux d'intérêt et sur défaut (CDS) a plus que compensé une légère augmentation des contrats sur devises et sur actions. L'encours notionnel a diminué de 2 %, à \$494 000 milliards, et 6 %, à \$27 000 milliards, dans les deux premiers cas, alors qu'ils ont progressé de 5 %, à \$67 000 milliards, et 6 %, à \$6 300 milliards, dans les deux derniers. Dans le compartiment des produits de base, les positions ont un peu reculé (-3 %), à \$3 000 milliards.

<sup>7</sup> La baisse enregistrée par rapport à juin 2011 est encore plus importante si l'on tient compte de la progression de la population déclarante. En décembre 2011, l'Australie et l'Espagne se sont jointes aux pays déclarants habituels (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse), gonflant d'environ \$13 000 milliards l'encours notionnel global.

Encours notionnel



Valeur de marché brute et exposition brute au risque de crédit



Sources : Banques centrales des pays du G 10, d'Australie et d'Espagne ; BRI.

Sur le segment des taux d'intérêt, les positions entre courtiers ont continué de diminuer, au profit de positions avec d'autres établissements financiers (banques et maisons de titres non déclarantes, contreparties centrales, fonds spéculatifs, structures *ad hoc*, compagnies d'assurance, fonds communs de placement et autres établissements financiers). L'encours notionnel des positions entre courtiers s'est contracté de \$18 000 milliards (-12 %), pour s'établir à 28 % du total, tandis que celui des positions avec d'autres établissements financiers a progressé de \$6 000 milliards (2 %), à 64 %. Au milieu des années 2000, avant la crise financière, les parts de ces deux catégories de positions étaient semblables, puisqu'elles représentaient chacune 40-45 % du total du marché. Les 10-15 % restant étaient attribuables aux positions vis-à-vis de contreparties non financières ; ce pourcentage a toutefois baissé depuis, pour revenir à seulement 8 % mi-2012, sous l'effet, notamment, du recours accru aux contreparties centrales.

Le segment des taux d'intérêt a évolué vers le court terme ces dernières années. L'encours notionnel des contrats d'échéance supérieure à 5 ans a baissé de 9 % au premier semestre 2012, à \$117 000 milliards, soit 24 % du total des contrats sur taux. En revanche, le volume de contrats d'échéance inférieure ou égale à 1 an a augmenté de 4 %, à \$207 000 milliards, soit 42 % du total. Au milieu et à la fin des années 2000, les contrats à plus long terme ont représenté jusqu'à 35 % du total des contrats sur taux.

En ce qui concerne les dérivés sur défaut (CDS), l'encours notionnel a poursuivi la baisse amorcée début 2008. Au premier semestre 2012, il a encore perdu 6 %, à \$27 000 milliards, soit moins de la moitié du niveau atteint fin 2007. La valeur de marché brute a diminué de 25 %, à \$1 200 milliards, ce qui a plus qu'annulé l'augmentation du semestre précédent.

La baisse des positions ouvertes sur le marché des CDS a touché essentiellement les contrats sur sociétés non financières, dont le montant notionnel a diminué de 10 %, à \$10 milliards. Les CDS référencés sur dette souveraine ou dette d'établissements financiers sont demeurés relativement stables, à \$3 000 milliards et \$7 000 milliards, respectivement.



## Encadré 1 – Nouvelles tendances du crédit en Asie émergente

*Patrick McGuire et Adrian van Rixtel*

Au lendemain de la crise, les crédits internationaux aux emprunteurs d'Asie-Pacifique<sup>®</sup> ont relativement bien résisté, contrairement à la situation observée dans d'autres régions émergentes. Et ce, malgré le mouvement de repli de quelques banques européennes, essentiellement dans la zone euro et en Suisse, qui ont ajusté leur bilan en réponse à la crise financière mondiale et aux tensions plus récentes sur le marché de la dette souveraine de la zone euro (voir l'étude de Avdjiev *et al.* dans le présent *Rapport trimestriel BRI*). Le total des créances étrangères sur la région Asie-Pacifique a augmenté de \$613 milliards, soit 41 %, entre mi-2008, juste avant la chute de Lehman Brothers, et le deuxième trimestre 2012, pour s'établir à \$2 100 milliards (graphique A, cadre supérieur gauche). Cette progression contraste nettement avec la situation d'autres régions émergentes. Ainsi, les créances sur l'Amérique latine ont augmenté plus modérément, de \$254 milliards (24 %) durant la même période, tandis que les créances sur l'Europe émergente ont diminué de \$230 milliards (14 %).

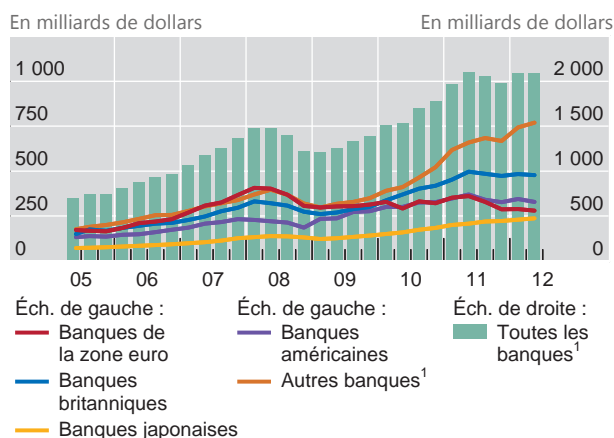
L'expansion des créances sur la région Asie-Pacifique est allée de pair avec des changements importants dans la composition des banques créancières de la région. Après avoir recommencé à augmenter à partir de début 2009, les créances des banques américaines et britanniques se stabilisent depuis mi-2011 (graphique A, cadre supérieur gauche, lignes violette et bleue). Entre mi-2008 et mi-2012, les banques de la zone euro ont, quant à elles, réduit leurs positions d'environ \$120 milliards (soit 30 %, selon les estimations) (ligne rouge).<sup>®</sup> En revanche, les banques japonaises (ligne jaune) ont accru leurs créances étrangères sur la région d'un montant estimé à \$100 milliards. Et, fait encore plus significatif, d'autres banques (ligne marron) ont fortement accru leur exposition, la portant de \$369 milliards (mi-2008) à \$770 milliards (mi-2012). Dans l'ensemble, la part des banques britanniques, américaines et japonaises dans le total des créances étrangères sur la région est restée relativement stable depuis le début de la crise financière mondiale, en 2008 (environ 23 %, 16 % et 11 %, respectivement), tandis que celle des banques de la zone euro a chuté, revenant de 27 % (mi-2008) à 13 % (mi-2012). Parallèlement à cette contraction, la part des banques des autres pays est passée de 27 % à 37 %.

En raison de données incomplètes, il est difficile de connaître le pays d'origine de ces autres banques (graphique A, cadre supérieur droit). Les statistiques consolidées BRI montrent que les banques ayant leur siège dans les places franches asiatiques (Hong-Kong RAS et Singapour) ont porté leurs créances étrangères sur l'Asie-Pacifique de \$119 milliards à \$225 milliards entre mi-2008 et mi-2012 (ligne violette). Et les banques ayant leur siège dans les pays d'Asie émergente qui communiquent ces statistiques (Taïpei chinois, Inde et Malaisie) ont doublé leurs créances étrangères intrarégionales durant la même période, à \$111 milliards (ligne rouge). Les créances des banques australiennes sur la région ont, elles, quasiment triplé, pour s'établir à \$54 milliards (ligne jaune).

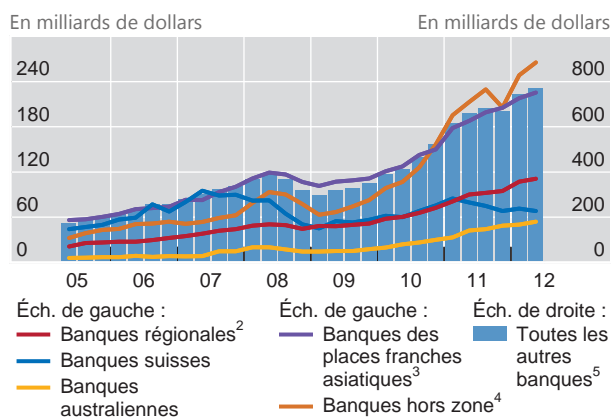
Cela étant, les statistiques consolidées montrent aussi la vive expansion du crédit transfrontière fourni par les banques non sises dans un des pays déclarants BRI (ligne marron).<sup>®</sup> Si l'on ne connaît pas le pays d'origine de ces banques « hors zone », il est probable que l'essentiel de ces autres créances puisse être attribué aux banques ayant leur siège dans la région, comme il est expliqué ci-après.<sup>®</sup> Au total, les créances internationales des banques hors zone sur l'Asie-Pacifique émergente atteignaient, à la mi-2012, \$265 milliards (graphique A, cadre supérieur droit), essentiellement sur les résidents de la Chine (cadre inférieur gauche). Or, les données indiquent que les banques créditrices hors zone étaient essentiellement situées en Asie : les banques hors zone non situées en Asie (hors Japon) étaient à l'origine de seulement \$85 milliards (32 %), contre le montant relativement important de \$180 milliards déclaré par les banques des places franches asiatiques.

D'autres sources permettent de clarifier l'identité de ces banques hors zone. Ainsi, les données de Bankscope montrent que le total (non consolidé) des actifs des bureaux étrangers des banques chinoises en Asie (hors Singapour) a progressé de \$135 milliards (74 %) entre 2007 et 2011, en phase avec la rapide expansion des créances internationales des banques hors zone sur l'Asie-Pacifique émergente durant la même période (graphique A, cadre inférieur gauche).<sup>®</sup> En outre, les banques asiatiques (dont Hong-Kong et Singapour, mais hors Japon) représentaient une part croissante du total des crédits consortiaux à l'Asie-Pacifique émergente. Selon les données communiquées par Dealogic, les nouvelles opérations témoignent d'une hausse marquée de la participation des banques asiatiques : leurs nouveaux prêts consortiaux ont atteint \$223 milliards en 2011, en hausse de 80 % par rapport à 2007, et leur part dans le total des signatures en faveur de l'Asie-Pacifique est ainsi passée de 53 % à 64 %.

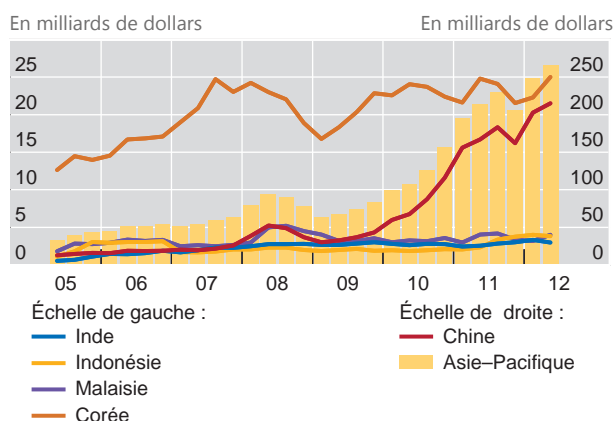
Créances étrangères des grands systèmes bancaires



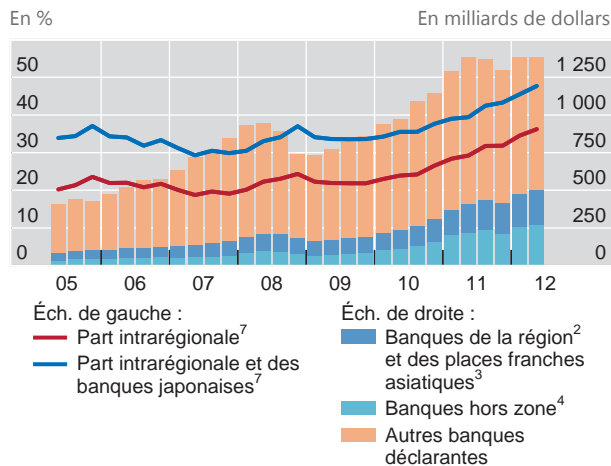
Créances étrangères des autres systèmes bancaires



Créances des banques hors zone, par pays de l'emprunteur<sup>6</sup>



Créances internationales



<sup>1</sup> Y compris les banques hors zone (ou banques situées dans la zone déclarante BRI mais ayant leur siège ailleurs). <sup>2</sup> Banques ayant leur siège dans les économies émergentes qui communiquent leurs données pour les statistiques bancaires BRI (Taïpei chinois, Inde et Malaisie). <sup>3</sup> Banques ayant leur siège à Hong-Kong RAS et Singapour. <sup>4</sup> Banques situées dans la zone déclarante mais ayant leur siège ailleurs (banque péruvienne en Australie, par exemple). <sup>5</sup> Ensemble des banques moins celles qui figurent dans le cadre supérieur gauche. <sup>6</sup> Créances internationales (ensemble des créances transfrontières et des créances locales en devises). <sup>7</sup> La part intrarégionale est la somme des banques régionales, des banques des places franches asiatiques et des banques hors zone (à supposer qu'elles aient leur siège en Asie), divisée par le total des créances internationales sur la région.

Source : BRI, statistiques bancaires consolidées (sur la base de l'emprunteur direct).

Prises ensemble, la hausse des prêts intrarégionaux et la progression des positions des petits systèmes bancaires ont comblé le déficit laissé par les banques de la zone euro et les banques suisses (graphique A, cadre inférieur droit), dont la part dans le total des créances internationales sur l'Asie-Pacifique est passée de 38 % à 19 % entre mi-2008 et mi-2012. En revanche, les prêts intrarégionaux, qui incluent les créances des banques déclarantes asiatiques (banques sises au Taïpei chinois, à Hong-Kong RAS, en Malaisie, à Singapour et en Inde) sur les emprunteurs de la région, plus les créances des banques étrangères hors zone (à supposer qu'elles soient

asiatiques) sur ces mêmes emprunteurs, représentaient au total (selon les estimations) 36 % des créances internationales sur la région à la mi-2012, contre 22 % quelques années auparavant (ligne marron). Si on ajoute les positions des banques japonaises au crédit intrarégional, la part du crédit international fourni par ces banques à l'Asie-Pacifique est passée de 33 % à 48 % (ligne bleue).

① Dans le classement des statistiques bancaires internationales BRI, l'Asie-Pacifique émergente n'inclut pas Hong-Kong RAS, Macao RAS et Singapour, qui sont assimilés à des places franches asiatiques. ② La prise en compte des ajustements de change estimés ne modifie guère l'ampleur de la chute des créances étrangères des banques de la zone euro sur les pays émergents d'Asie-Pacifique (27 %). ③ Dans les statistiques bancaires consolidées (sur la base de l'emprunteur direct), les banques centrales déclarantes fournissent des données à la BRI sur les positions consolidées à l'échelle mondiale des banques ayant leur siège dans le pays considéré et sur les positions transfrontières des implantations bancaires dont la société mère est située dans un pays non déclarant. Un exemple de ce dernier type de données serait les positions transfrontières des agences d'une banque péruvienne en Australie : le Pérou est un pays non déclarant et les positions consolidées à l'échelle mondiale des banques péruviennes ne sont pas comptabilisées, mais l'Australie communique les positions transfrontières des bureaux des banques péruviennes en Australie. Ces informations aident la BRI à mieux suivre les prêts mondiaux et à connaître la part des banques des pays non déclarants dans le crédit transfrontière. On ne dispose malheureusement d'aucun renseignement sur le pays d'origine de ces bureaux étrangers dits « hors zone ». ④ S'agissant des créances étrangères des banques hors zone (cadre supérieur droit du graphique A), les chiffres correspondent en fait aux créances internationales, étant donné qu'on ne dispose pas de données sur les créances en monnaie locale de ces banques sur les résidents de la région. ⑤ Il s'agit notamment des banques chinoises situées à Hong-Kong RAS, en Inde, à Macao RAS, en Malaisie et en Thaïlande, même si elles opèrent essentiellement à Hong-Kong. Selon Bankscope, le total des actifs non consolidés des banques chinoises déclarés par leurs filiales de Hong-Kong s'est accru d'environ \$120 milliards entre 2007 et 2011, passant à \$295 milliards.

## Encadré 2 – Statistiques bancaires territoriales BRI : réaffectation des positions extérieures

Le traitement des positions extérieures a été modifié dans les statistiques bancaires territoriales BRI par pays de résidence. Entrant en vigueur avec la publication du présent Rapport trimestriel BRI, cette modification a été appliquée rétroactivement ; elle concerne donc la série temporelle pour certaines données agrégées.

Ce nouveau traitement a été instauré en vue de la modification des statistiques (étape 1 et étape 2) qui a été approuvée, en janvier 2012, par le Comité sur le système financier mondial (CSFM).<sup>①</sup> Dans le cadre de cette amélioration, les banques commenceront à déclarer dans les statistiques bancaires territoriales tous leurs avoirs et engagements financiers, y compris leurs positions en monnaie locale sur les résidents du pays déclarant. Les positions que les banques ne pouvaient pas attribuer auparavant, notamment les émissions de titres de dette pour compte propre, seront ainsi communiquées de manière plus complète.

La nouveauté, c'est que les positions (à l'actif et au passif) des banques déclarantes BRI auparavant considérées comme « extérieures » (c'est-à-dire transfrontières) entrent désormais dans une catégorie appelée « non attribuées par pays de la contrepartie ». Cette nouvelle catégorie correspond aux positions pour lesquelles la banque déclarante ne connaît pas le pays de résidence de la contrepartie. Par le passé, ces positions non attribuées étaient assimilées à des positions extérieures (autrement dit, on supposait que la contrepartie n'était pas dans le même pays que la banque déclarante) et elles étaient dès lors incluses dans le total des créances et engagements extérieurs. Le changement concerne donc le total des positions extérieures des banques déclarantes vis-à-vis de tous les pays<sup>②</sup>, mais non envers les pays pris individuellement.

Pour mieux comprendre l'incidence du nouveau traitement, on peut se reporter au tableau 6A de l'annexe statistique, où figurent les créances extérieures des banques déclarantes BRI ventilées par pays de la contrepartie. La modification est apportée à deux endroits. Premièrement, les positions non attribuées par pays de la contrepartie sont indiquées séparément, pour mémoire, pour le total des créances et engagements (dernière ligne du tableau 6A). Deuxièmement, n'étant plus assimilées à des positions extérieures, elles ne figurent pas dans le total

des positions extérieures (première ligne du tableau 6A). À l'actif, les positions non attribuées des banques déclarantes se chiffraient à \$488 milliards (soit 1,5 % de l'actif total) à la fin du deuxième trimestre 2012.<sup>③</sup> Au passif, elles s'élevaient au montant, bien plus élevé, de \$3 000 milliards (9,3 % du passif total), du fait que les banques ne peuvent généralement pas identifier les détenteurs de leurs engagements sous forme de titres de dette qui se négocient sur les marchés secondaires, et ne peuvent dès lors attribuer ces positions à un pays ou secteur particulier en fonction de la contrepartie.

① Voir « Improving the BIS international banking statistics », *CGFS Papers*, n° 47, novembre 2012, document qui peut être consulté à l'adresse suivante : [www.bis.org/publ/cgfs47.htm](http://www.bis.org/publ/cgfs47.htm). ② De tels agrégats figurent sous une forme ou une autre aux tableaux 1, 2A-D, 3A-B, 5A-B, 6A-B et 7A-B, disponibles à l'adresse suivante : [www.bis.org/statistics/bankstats.htm](http://www.bis.org/statistics/bankstats.htm). ③ Pour calculs ces parts, on suppose que le total des actifs (passifs) correspond à la somme des créances (engagements) extérieurs (transfrontières) dans toutes les monnaies, des créances (engagements) en devises sur les résidents (tableau 4) et des créances (engagements) non ventilés par pays de la contrepartie.

### Encadré 3 – De l'importance des taux de référence

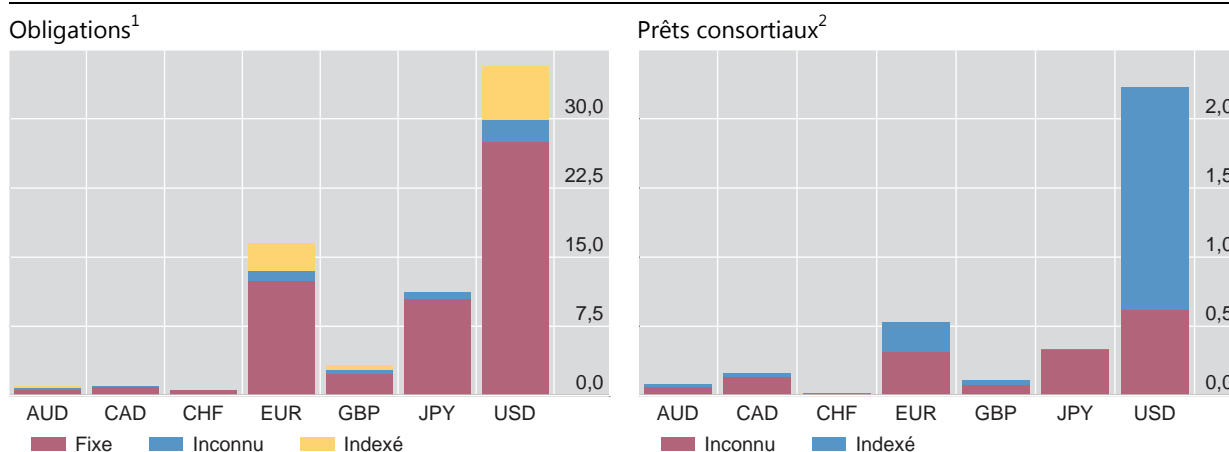
*Christian Upper*

Le Libor, l'Euribor et autres taux similaires sont désormais les principaux taux de référence appliqués à des contrats tels que les dérivés sur taux d'intérêt ou les prêts et prêts immobiliers à taux variable, dont l'encours se chiffre à des centaines de milliers de milliards de dollars. Instauré en 1986, le Libor a remplacé les taux des bons du Trésor et les taux d'intérêt négociés bilatéralement dans les prêts à taux variable et les swaps de taux. Cette initiative du secteur privé a comblé une lacune importante : les taux des bons du Trésor étaient en effet devenus des indicateurs médiocres des coûts marginaux de financement des grandes banques internationales, en raison d'un mouvement de report vers les titres de qualité après la crise de la dette latino-américaine. En outre, les taux de référence négociés sur une base bilatérale étaient compliqués à utiliser. Du fait qu'il était très pratique de disposer d'un taux de référence pour négocier le risque de taux, le recours au Libor et à des taux de référence similaires s'est vite répandu. Cependant, leur fiabilité et leur intégrité sont remises en question depuis 2008, année où il est devenu manifeste que certains contributeurs faisaient de fausses déclarations concernant le coût de leurs emprunts.<sup>①</sup>

#### Taux de référence pour les obligations et les prêts consortiaux

En milliers de milliards de dollars

Graphique B



<sup>1</sup> Encours de titres à fin septembre 2012 pour lesquels Dealogic indique un taux de référence (indexé ou fixe) ou pas (inconnu). <sup>2</sup> Prêts consortiaux signés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et le 30 septembre 2012 pour lesquels Dealogic indique un taux de référence (indexé ou pas (inconnu)).

Sources : Dealogic ; calculs BRI.

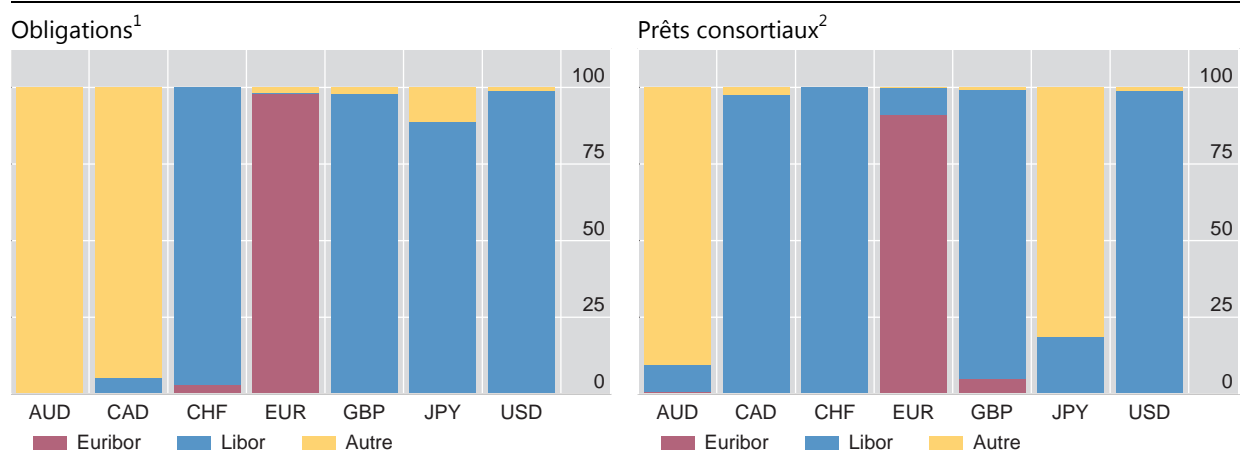
Le présent encadré montre que les taux de référence comme le Libor et l'Euribor sont couramment utilisés. Selon nos estimations, 14 % de l'ensemble des obligations en circulation sont assorties d'un taux d'intérêt indexé sur un taux de référence connu, et 79 % d'un taux fixe. Quant aux 7 % restants, les données disponibles ne permettent pas de connaître le taux utilisé (graphique B). La part des obligations à taux variable indexé sur un taux de référence connu varie d'une monnaie à l'autre, allant de 1 % pour le yen japonais à 19 % pour la livre sterling. Sur le marché des prêts consortiaux, la part de la dette dont les paiements d'intérêt sont indexés sur un taux de référence connu est bien plus élevée. Au moins 54 % des prêts accordés entre octobre 2011 et septembre 2012 sont indexés sur le Libor, l'Euribor ou un taux de référence similaire. Quant aux autres prêts, on ne dispose d'aucune information qui permette de dire s'ils sont indexés sur un taux particulier.

Bien qu'il existe plusieurs taux de référence pour la plupart des monnaies, la grande majorité des obligations et prêts consortiaux sont indexés sur un seul taux. Ainsi, 98 % de toutes les obligations à taux variable libellées en euro et 91 % des prêts consortiaux assortis d'un taux de référence connu dans cette monnaie sont indexés sur l'Euribor (graphique C). Il existe un Euro Libor mais il ne semble guère être utilisé sur les marchés de la dette. En revanche, le marché du dollar EU est dominé par le Libor, 99 % des obligations à taux variable et prêts consortiaux assortis de taux de référence connus sont indexés sur ce taux. Il est intéressant d'examiner d'autres marchés que ceux des grandes monnaies. Sur certains marchés, dont celui du franc suisse, c'est le Libor qui est le plus utilisé et qui sert même de taux directeur à la Banque nationale suisse. En revanche, sur les marchés du dollar australien et du dollar canadien, ce sont les taux de référence locaux qui dominent.

### Taux de référence pour les obligations et les prêts consortiaux

En %

Graphique C



<sup>1</sup> Encours de titres à fin septembre 2012 pour lesquels le taux de référence est indexé sur l'Euribor, le Libor ou un autre taux. <sup>2</sup> Prêts consortiaux signés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et le 30 septembre 2012, assortis d'un taux de référence indexé sur l'Euribor, le Libor ou un autre taux.

Sources : Dealogic ; calculs BRI.

® Voir R. McCauley, « Benchmark tipping in the money and bond markets », *Rapport trimestriel BRI*, mars 2001, pp 39–45. ® Voir United Kingdom Financial Services Authority, *Final Notice to Barclays Bank Plc*, 27 juin 2012, pour un dossier particulièrement bien documenté. Des allégations analogues ont été portées dans d'autres juridictions et ont donné lieu à des poursuites. Voir *The Wheatley Review of Libor: final report*, septembre 2012, document qui peut être consulté à l'adresse : [www.hm-treasury.gov.uk/wheatley\\_review.htm](http://www.hm-treasury.gov.uk/wheatley_review.htm), pour connaître la réponse des autorités britanniques.